

**Exposition horticole internationale 2023 à Doha, Qatar : Les préparatifs avancent bien pour le Mali**



L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 02 JUILLET 2023

**1396**

**Malikilé**

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**SÉNÉGAL**

**Macky Sall et la justice neutralisent Sonko et écrasent Pastef**



Situation socio-politique au Niger : Aliou Diallo de l'ADP-Maliba prône la paix



Litige foncier : CAD-Mali vient en aide aux populations de la région de Ségou



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**15** Juillet  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**23**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**637 730** Vaccinations incomplètes

**4 197 426** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 151**

**Guéris**

**32 332**

**Décès**

**743**

dont 00 fait l'objet  
d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.20



<b>UNE</b>	SÉNÉGAL : Macky Sall et la justice neutralisent Sonko et écrasent Pastef	<b>P. 5</b>
<b>BREVES</b>	Sommet Russie-Afrique : Des Maliens se prononcent sur le voyage d'Assimi Goïta en Russie	<b>P. 13</b>
	Sommet Russie Afrique : Le Mali réaffirme son attachement à un monde multilatéral	<b>P. 13</b>
	Pour une Afrique forte : Burkina Faso et mali unis en faveur du Niger	<b>P. 15</b>
	Attaque terroriste a Konobougou : La mairie et la gendarmerie visées	<b>P. 15</b>
<b>ACTUALITES</b>	Exposition horticole internationale 2023 à Doha, Qatar : Les préparatifs avancent bien pour le Mali	<b>P. 17</b>
	Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : Visite au Centre Formation Professionnelle	<b>P. 19</b>
	Litige foncier : CAD-Mali vient en aide aux populations de la région de Ségou	<b>P. 20</b>
<b>POLITIQUE</b>	Situation socio-politique au Niger : Aliou Diallo de l'ADP-Maliba prône la paix	<b>P. 23</b>
	Gouvernance : Accountabilitylab met des artistes au-devant de la scène	<b>P. 24</b>
<b>CULTURE ET SOCIETE</b>	Grandes vacances : Un moment privilégié pour l'apprentissage du Coran	<b>P. 25</b>
<b>INTERNATIONAL</b>	Après l'incarcération de Sonko : Le Sénégal retient son souffle	<b>P. 26</b>
	Niger : La France lance l'opération d'évacuation de ses ressortissants	<b>P. 27</b>
<b>SPORT</b>	Coupe du monde féminine : Le Nigeria termine à la 16e place	<b>P. 29</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:** .....

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO





# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

## Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**



## SÉNÉGAL Macky Sall et la justice neutralisent Sonko et écrasent Pastef

**O**umar Maham Diallo, doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance hors classe de Dakar, a finalement placé hier le leader du parti PASTEF-Les Patriotes, Ousmane Sonko, sous mandat de dépôt.

PROS, comme l'appellent ses partisans, est poursuivi pour incitation à l'insurrection, association de malfaiteurs, atteinte à la sûreté de l'État, complot contre l'autorité de l'État, actes et manœuvres de nature à compro-

mettre la sécurité publique et à créer des troubles politiques graves, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste, vol à l'arraché et enfin, un huitième délit, celui de diffusion de fausses nouvelles, a été ajouté à cette longue liste.

Le leader de Pastef a passé la nuit du lundi 31 au mardi 1er août 2023 à la prison de Sébikotane, à quelques kilomètres de Dakar, suite au mandat de dépôt décerné par le doyen des juges, qui a suivi les réquisitions

du parquet. En effet, le procureur de la République, Abdou Karim Diop, a retenu les huit chefs d'accusation susmentionnés contre lui.

Comme le tonnerre en hivernage, ces décisions étaient attendues, mais elles ont tout de même surpris. En effet, depuis mars 2021, début des hostilités dépassant largement le cadre normal de l'adversité politique entre Macky Sall et Ousmane Sonko, ce dernier a toujours crié au complot visant à empêcher sa candidature en 2024 et à liquider son parti. Nous nous y attendions un peu.

Avant d'en arriver à cette journée, le leader de Pastef et son parti ont vécu pendant deux ans une persécution à peine voilée. Tout d'abord, il y a eu des affaires judiciaires mettant en cause le maire de Ziguinchor, avec des accusations sans preuve. L'affaire dite "Sweet beauté", où il était accusé de viols répétés avec menace de mort sur la dame Adj Sarr,





employée d'un salon de beauté, s'est finalement soldée par son acquittement de ces chefs d'accusation, mais il a été reconnu coupable de "corruption de la jeunesse". Un revirement qui a surpris plus d'un.

Ensuite, il y a eu l'affaire "Pro dac", l'opposant au ministre du Tourisme de l'époque, Mame Mbaye Niang, qui l'accusait de diffamation. Il a été condamné à deux ans de prison et à une amende de 200 000 000 FCFA.

Lors du premier procès contre Adjil Sarr en mars 2021, les militants, sympathisants et jeunes ont manifesté violemment leur colère, le pays s'est enflammé, il y a eu plus de 23 morts au total, plusieurs blessés et des centaines d'arrestations. Entre Macky Sall et Ousmane Sonko, c'est désormais la guerre et le leader de PASTEF est allé jusqu'à prôner la loi du talion, par une formule célèbre depuis

lors : "Gatsa-gatsa", pour "œil pour œil, dent pour dent".

Si le procès l'opposant à Mame Mbaye, ministre et proche de Macky, ayant abouti à une condamnation, s'est passé sans incident, il en est autrement de son second procès avec Adjil Sarr, le premier n'ayant pas eu lieu. En effet, en se rendant au tribunal pour le premier jugement, Sonko a été malmené par les forces de défense et de sécurité et a fini à la clinique après avoir reçu un liquide toxique, selon des informations, de la part d'un inconnu dans la mêlée.

Lors du deuxième procès, donc, le leader de Pastef a brillé par son absence, tout comme ses avocats. Il sera condamné par contumace pour les délits de "corruption de la jeunesse". Alors qu'il était bien à sa mairie de Ziguinchor, il a affirmé n'avoir jamais reçu de

convocation, contrairement aux allégations du juge. C'est bien après, en rentrant à Dakar, qu'il a été intercepté par les forces de défense et de sécurité et ramené chez lui, manu militari, c'est le cas de le dire. Mais surtout, il a été assigné à résidence surveillée à son domicile, interdit de sorties et de visites, lui et sa famille, pendant plusieurs jours.

Les 1er et 2 juin, pour manifester leur colère, les militants et sympathisants, fidèles au "Gatsa-gatsa", ont repris de plus belle la rébellion et les émeutes, décrétant par là-même la désobéissance civile. Au lendemain de ces émeutes, Dakar ressemblait à Beyrouth ou à Gaza après les bombardements. Des stations-service ont été incendiées, des voitures calcinées, des commerces saccagés. L'État, dépassé, parle de forces occultes, de terroristes et de séparatistes du sud. Les pertes économiques se chiffrent en milliards

de FCFA.

Lorsque les barrages ont été levés, on a pensé à un dégel et on a repris espoir en un apaisement après tant de violence, de morts et de pertes économiques.

C'est ainsi que le vendredi 28 juillet, à la surprise générale, en revenant de la prière, Ousmane Sonko a été arrêté et placé en garde à vue. Ceci après avoir brutalisé un gendarme qui le prenait en photo, en demandant à l'élément des forces de l'ordre de supprimer ses photos.

La justice qualifiera les faits de vol de portable ! Mais lors du jugement, une liste de délits criminels sera énumérée, résumant à elle seule toutes les péripéties de ce combat mortel entre l'État du Sénégal, à travers son chef, et le président de Pastef. Exit le ridicule vol de portable. En ce 31 juillet, pendant que le président Macky Sall présidait la cérémo-

nie de remise des prix du concours national aux élèves au Grand Théâtre National, Sonko vivait ses dernières heures de liberté et le Pastef son dernier souffle. Macky Sall, comme s'il était au courant, a axé son discours sur le type de jeunesse dont le Sénégal a besoin, plutôt que sur les casseurs, les brûleurs de pneus et autres personnes promptes à saccager les biens publics et privés. Il a même prôné la réintroduction de l'éducation civique à l'école, tout en faisant ses adieux à l'assistance.

Dépités par le verdict qui a conduit leur client à la détention, les avocats de Sonko ont déclaré : "Ce que nous pouvons retenir de notre audience avec le juge d'instruction, c'est que, une fois de plus, la loi du Talion est appliquée. C'est le diktat de Macky Sall qui a influencé le procureur et le juge. Nous avons réfuté tous les points de droit qu'ils ont soulevés. L'article 139, qui permet au juge d'instruction indépendant de ne pas suivre le

réquisitoire s'il n'est pas dûment motivé, n'a pas été appliqué. C'est un juge qui a manqué une belle occasion dans sa carrière en laissant notre client Ousmane Sonko libre."

La violence s'est encore invitée, causant la mort de deux personnes lors de manifestations sporadiques mais très violentes.

Sonko en prison, le Pastef dissout, le complot est-il à son terme ? Attendons de connaître le choix du candidat de Benno Bokk Yakaar pour savoir si le plan à la Poutine-Medvedev n'est qu'une illusion créée par des esprits malveillants.

En tout cas, Macky surveille ses arrières de près, comme du lait sur le feu. La reddition des comptes est-elle imminente ?

■ **Samba Moussa LY** Correspondant à Dakar



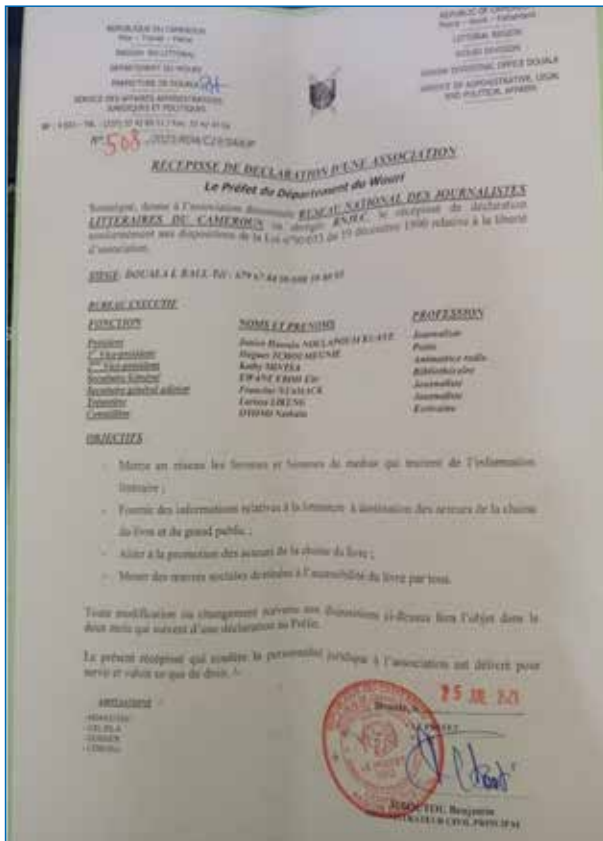
## La lecture JE contribue



### FÉLICITATIONS

LA LITTÉRATURE CAMEROUNAISE A ENFIN UN RÉSEAU DE FEMMES ET HOMMES DE MÉDIAS POUR LA SOUTENIR. VIVE LE RÉSEAU NATIONAL DES JOURNALISTES LITTÉRAIRES DU CAMEROUN. Vive la littérature africaine.

Institut français du Cameroun , Goethe Institut Kamerun , Ministère des Arts et de la Culture - MINAC , Ministère de la Communication, Unesco Yaounde , UNICEF Cameroon , La lecture JE contribue , Canal 2 International , CRTVweb , Médiatude , Fondation Orange Cameroun , MTN Cameroon , CAMTEL (Cameroon Telecommunications) , Boissons du Cameroun , Acolitt , Ônoan , Fondation AfricAvenir International , Galerie MAM , doual'art , Communauté Urbaine de Douala , Université de Douala



## Webmedias.Ci



Côte d'Ivoire : Le directeur général adjoint de la LONACI Karim Ouattara critique la promotion de la médiocrité. Et apporte son soutien à l'excellence.



## Ammy Baba Cisse



Dans un second communiqué, l'Algérie réaffirme son soutien au président Bazoum et encourage le retour impératif à l'ordre constitutionnel par les voies du dialogue. Elle met en garde contre les conséquences d'une intervention militaire envisagée.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Algérie renouvelle son profond attachement au retour à l'ordre constitutionnel au Niger et au respect des exigences de l'Etat de droit.

Dans cet esprit, le gouvernement algérien réaffirme son soutien à Monsieur Mohamed Bazoum comme Président légitime de la République du Niger.

Le retour à l'ordre constitutionnel doit impérativement s'accomplir par des moyens pacifiques qui éviteront au Niger frère et à l'ensemble de la région un surcroît d'insécurité et d'instabilité et à nos peuples un surcroît d'adversité et d'épreuves.

En conséquence, l'Algérie met en garde et appelle à la prudence et à la retenue face aux intentions d'interventions militaires étrangères qui sont, malheureusement, considérées comme des options envisageables et utilisables alors qu'elles ne sont que des facteurs de complication et d'aggravation de la crise actuelle.

Alger, le 1er août 2023

mae.gov.dz

## Aminata TOURE



Après l'emprisonnement injuste de Ousmane Sonko, son parti PASTEF vient d'être dissout par décision du Ministère de l'Intérieur. Notre pays connaît un



recul démocratique sans précédent dans notre histoire politique! Les démocrates devront se mobiliser pour préserver nos acquis démocratiques obtenus de haute lutte à travers des générations d'hommes et de femmes engagées pour notre pays.



## Malick Konate



Aliou DIALLO contre l'entrée du Mali en guerre  
Les Coups d'Etat sont des voies sans issue. Je m'oppose à la généralisation des Coups d'Etat, comme mode de prise du pouvoir.

En créant notre parti, nous l'avons appelé "Alliance Démocratique pour la Paix" ADP Maliba.

Je suis pour la paix et resterai toujours pour la paix.

Je m'oppose à l'entrée du Mali en guerre pour défendre les putschistes du Niger, surtout quand le Chef de la Garde Présidentielle du Niger fait un Coup d'Etat pour occuper le fauteuil du Président de la République qu'il est censé garder. Que c'est choquant ! Quelle débâcle démocratique !

Je m'oppose aussi à la sortie du Mali de la CEDEAO.

De la création de la CEDEAO à aujourd'hui, le Mali a contribué et cotisé depuis 53 ans. Nous ne pouvons pas sacrifier notre contribution pour l'intégration sous -régionale, surtout pour défendre une prise de pouvoir par des voies anticonstitutionnelles.

Dans les textes fondateurs de notre parti, il est inscrit que nous sommes pour la conquête démocratique du pouvoir.

Dans notre Constitution, nouvellement promulguée, il est écrit dans son article 187 : " tout Coup d'Etat ou putsch est un crime imprescriptible ...". Le Mali ne doit pas rentrer en guerre pour défendre ce que lui-même a interdit.

Qu'on ne nous fasse pas croire que c'est pour défendre le peuple nigérien !

Notre priorité aujourd'hui doit être la lutte contre le terrorisme.

Nos ressources financières et nos Forces armées doivent être

utilisées pour combattre les terroristes qui nous font subir une guerre asymétrique depuis plus d'une décennie. Pour vaincre ce fléau nous devons mutualiser les moyens et les stratégies avec nos voisins, les autres pays du sahel et de la CEDEAO qui en sont également victimes.

Nous ne devons pas laisser se généraliser cette débâcle démocratique.

Plus que jamais, c'est par les urnes que doit se décider l'avenir de nos sociétés.

Qu'Allah bénisse le Mali.

Aliou Diallo

Président d'Honneur de l'Alliance Démocratique pour la Paix (ADP – Maliba)

#Bèki\_Takè



## Aliou Boubacar Diallo - Officiel

8 min · 🌐

Aliou DIALLO contre l'entrée du Mali en guerre

Les Coups d'Etat sont des voies sans issue. Je m'oppose à la généralisation des Coups d'Etat, comme mode de prise du pouvoir.

En créant notre parti, nous l'avons appelé "Alliance Démocratique pour la Paix" ADP Maliba.

Je suis pour la paix et resterai toujours pour la paix.

Je m'oppose à l'entrée du Mali en guerre pour défendre les putschistes du Niger, surtout quand le Chef de la Garde Présidentielle du Niger fait un Coup d'Etat pour occuper le fauteuil du Président de la République qu'il est censé garder. Que c'est choquant ! Quelle débâcle démocratique !

Je m'oppose aussi à la sortie du Mali de la CEDEAO. De la création de la CEDEAO à aujourd'hui, le Mali a contribué et cotisé depuis 53 ans. Nous ne pouvons pas sacrifier notre contribution pour l'intégration sous -régionale, surtout pour défendre une prise de pouvoir par des voies anticonstitutionnelles.

Dans les textes fondateurs de notre parti, il est inscrit que nous sommes pour la conquête démocratique du pouvoir.

Dans notre Constitution, nouvellement promulguée, il est écrit dans son article 187 : " tout Coup d'Etat ou putsch est un crime imprescriptible ...". Le Mali ne doit pas rentrer en guerre pour défendre ce que lui-même a interdit.

Qu'on ne nous fasse pas croire que c'est pour défendre le peuple nigérien !

Notre priorité aujourd'hui doit être la lutte contre le terrorisme. Nos ressources financières et nos Forces armées doivent être utilisées pour combattre les terroristes qui nous font subir une guerre asymétrique depuis plus d'une décennie. Pour vaincre ce fléau nous devons mutualiser les moyens et les stratégies avec nos voisins, les autres pays du sahel et de la CEDEAO qui en sont également victimes.

Nous ne devons pas laisser se généraliser cette débâcle démocratique.

Plus que jamais, c'est par les urnes que doit se décider l'avenir de nos sociétés.

Qu'Allah bénisse le Mali.

Aliou Diallo  
Président d'Honneur de l'Alliance Démocratique pour la Paix (ADP - Maliba)



Si nous quittons la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), que deviendront nos citoyens qui vivent dans ces pays? Que fera-t-on de la carte biométrique et du passeport CEDEAO, et quelle situation nos ressortissants se retrouveront-ils? A connaît pas - à demander dron. Pas de fagement. #Bèki\_Takè

## Gouvernement du Mali



Le Pain au centre de la réflexion

Le Premier ministre Choguel Kokalla MAÏGA a reçu le lundi 31 juillet 2023, le cadre de concertation de la filière pain.

C'était en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Moussa Alassane Diallo.

Le cadre de concertation qui œuvre pour la valorisation de la production locale, regroupe à la fois les producteurs agricoles, les industriels, les boulangers et les consommateurs.

Aujourd'hui, cette filière vitale se retrouve confrontée à des difficultés existentielles dont :

- Le déficit organisationnel et de la formation qualifiante;
- le non- respect des normes environnementales;
- la concurrence déloyale;
- les arrêts et fermetures des boulangeries, dûs à des créances des commerçants, distributeurs et meuniers;
- l'absence de normes, de cadre légal, de formation quali-

fiant;

- les difficultés d'accès aux prêts bancaires.

Selon le Président du Cadre, M. Mamadou Lamine Haidara, la situation est préoccupante et même catastrophique.

Il a évoqué les concertations en cours sur les mesures à envisager, à savoir :

- la mise en œuvre du protocole d'accord entre le CCFP et le département du Commerce et de l'Industrie ;
- le soutien énergétique et environnemental de l'Etat ;
- la réalisation de l'étude diagnostique de la filière Pain et du sous-secteur de la boulangerie ;
- la mise en place d'un comité mixte de rédaction d'un projet de décret portant octroi des agréments d'exercice de la profession de Boulanger ;
- la négociation d'un Fonds de garantie du secteur privé pour la mise en place d'un prêt spécial équipements ;
- la relance du programme national de production de pains mixés à base de céréales locales.

Pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, la résolution de ces problèmes structurels se trouve dans l'investissement dans la production agricole locale: « Il faut, a-t-il insisté, que le Mali se donne les moyens de produire 10 millions de tonnes de maïs pour la prochaine campagne agricole ».

Pour le ministre Moussa Alassane Diallo, c'est cela clé de l'autonomie de la filière.

A cette perspective de développement de la production agricole, il faut ajouter le transfert de technologies.

Le ministre Diallo a souligné avec force "que les solutions conjoncturelles ne sauraient être une réponse aux problèmes structurels".

Conscient de la valeur nutritionnelle du pain et de son importance dans la consommation de la population malienne, le Premier ministre a quant à lui, recommandé au ministre de l'Industrie et du Commerce, d'approfondir la réflexion avec les membres du Cadre de Concertation de la filière. Il n'a pas manqué de féliciter le département de tutelle pour les actions déjà entreprises pour une sortie de crise, en espérant que cette fois-ci sera définitive.

CCRP/PRIMATURE







# PARENA

Parti pour la Renaissance Nationale

Pour une société démocratique et solidaire

---

## **COMMUNIQUÉ DU PARENA: RESPECTER, EN TOUTES CIRCONSTANCES, LES DISPOSITIONS DE LA CONSTITUTION**

---

Le communiqué conjoint, en date du 31 juillet, des gouvernements de transition du Mali et du Burkina qui soutient la tentative de coup d'État en cours au Niger viole la nouvelle constitution malienne promulguée le 22 juillet dernier.

En effet, celle-ci dispose en son article 187: " tout coup d'État ou putsch est un crime imprescriptible contre le peuple malien".

En vertu de cette cet article, nul ne peut soutenir un putsch, ni au Mali, ni au Niger et nulle part ailleurs.

Le PARENA invite les autorités de transition à se conformer à la constitution promulguée le 22 juillet et dont l'encre n' est encore sèche.

Il encourage le gouvernement de transition à se concentrer sur la lutte contre les groupes terroristes qui continuent d'ensanglanter notre pays, et à éviter toute dispersion inutile. L'urgence, c'est libérer les localités entières et leurs populations qui ploient sous le joug des coalitions terroristes.

Enfin pour le PARENA, la restauration de l'ordre constitutionnel va de pair avec l'instauration de relations harmonieuses avec notre communauté sous-régionale qu'est la CEDEAO. Envisager de retirer le Mali de la CEDEAO ne relève pas des compétences d'un gouvernement de transition.

Bamako le 1er août 2023

**LE COMITÉ DIRECTEUR DU PARENA**



## Sommet Russie-Afrique : Des Maliens se prononcent sur le voyage d'Assimi Goïta en Russie



Le président de la transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta, accompagné d'une forte délégation s'est rendu le 25 juillet 2023 à Saint Petersburg pour le 2eme Sommet Russie-Afrique, placé sous le thème : «Pour la paix, la sécurité et le développement» Notre rédaction a sillonné les rues de Bamako afin de recueillir la position des citoyens sur le premier voyage officiel du Président de la Transition pour le sommet Russie-Afrique.

Selon Moussa Diarra marchand, le sommet Russie-Afrique est une bonne initiative tout comme la participation du président Assimi Goïta. «Tous les Maliens sont derrière lui», assure-t-il et soutiennent les préoccupations et exigences qu'il portent en leur nom face aux Européens que notre interlocuteur juge responsables de tous nos problèmes.

Pour sa part, Abdou Diallo, enseignant, se réjouit également de la situation. «Je suis content du voyage du président de la Transition pour ce sommet et je remercie la Russie pour cette invitation. Malgré les inquiétudes de certains, le président ne pouvait déléguer cette mission à personne, il a bien fait de s'y rendre personnellement » a-t-il confié. Même son de cloche du côté d'Issa Sissoko. Il se réjouit également du voyage d'Assimi Goïta en Russie, pays auquel il se dit reconnaissant pour les exploits défensifs de l'armée ainsi que pour la montée en puissance des FAMa. «C'est en partie grâce à la Russie», a-t-il martelé, en espérant que la visite président Goïta se solde par un accord sur des secteurs autres que celui des armements.

Selon Aly Traoré, ce voyage est une très bonne chose, surtout que l'amitié entre la Russie et le Mali ne date pas d'aujourd'hui. Avoir un président qui renoue ses liens est donc à la fois une fierté, à ses yeux, en plus de l'opportunité qu'offre son premier déplacement à l'extérieur et sa participation au sommet Russie-Afrique de combler les attentes d'un meilleur partenariat et d'accords bilatéraux bénéfiques pour toutes les parties.

Aly Poudiougou  
Le Témoin

## Sommet Russie Afrique : Le Mali réaffirme son attachement à un monde multilatéral



Le président de la transition malienne, col Assimi Goïta, a pris part au sommet Russie Afrique, tenu à Saint-Petersbourg les 27-28 juillet en présence de délégations de 49 pays africains, dont 17 chefs d'état. Deuxième du genre, la guerre en Ukraine, l'approvisionnement en denrées alimentaires du vieux continent ont figuré au nombre des sujets phares évoqués lors de cette rencontre avec le patron du Kremlin. Prenant la parole à cette tribune, le 28 juillet, le chef de l'état malien a réaffirmé l'attachement du Mali à un monde multipolaire et soutenu l'initiative des BRICS.

Évoquant par ailleurs le conflit russo-africain, le chef de l'Etat a invité les médiations internationales à plus d'ouverture et de pragmatisme en vue de poursuivre et renforcer les efforts pour un règlement pacifique de la crise. Et, tout en précisant que « le Mali, en tant que membre des Nations Unies, reste attaché à la coopération internationale, au multilatéralisme et à un ordre international fondé sur des règles justes et équitables », le Col Goïta a assuré du soutien du Mali à l'initiative russe d'un nouveau consensus autour des missions et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. «La multiplication des crises et des conflits, en dépit de l'implication de la communauté internationale, plaide pour une nouvelle architecture de la sécurité internationale qui passera forcément par une réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU», a indiqué le Président de la Transition, ajoutant que « Cette réforme devrait permettre aux Nations Unies de s'adapter aux réalités d'un monde multipolaire». Et de mettre en garde contre l'instrumentalisation et la politisation de la question des Droits de l'homme de même que le système de deux poids, deux mesures ». A ses yeux, le Sommet de Saint Pétersbourg est une opportunité pour tracer ensemble les contours d'un espace commun de prospérité, de stabilité et de sécurité. «Il reste entendu que ce cadre rénové sera élaboré sur la base des principes de respect mutuel, des relations d'égal à égal et des intérêts partagés au bénéfice de nos populations », a-t-il indiqué. Le Président Goïta a enfin affirmé son soutien à l'initiative des BRICS en tant qu'alternative à un ordre international fondé sur la domination et la marginalisation. Par conséquent, le Mali soutient des initiatives telles que la création d'une banque de développement pour le financement des infrastructures ainsi que les moyens et mécanismes nouveaux de paiement internationaux.

Amidou Keita / Le Témoin

## Pour une Afrique forte : Burkina Faso et mali unis en faveur du Niger



**C**ommuniqué Conjoint N°001 du Burkina Faso et de la République du Mali

Les Gouvernements de Transition du Burkina Faso et de la République du Mali expriment leur solidarité fraternelle envers le peuple frère du Niger à la suite des conclusions des sommets extraordinaires de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) tenus le 30 juillet 2023 à Abuja concernant la situation politique au Niger.

Dans ce communiqué, les Gouvernements de Transition du Burkina Faso et du Mali ont pris position sur divers points :

1. Ils saluent la décision responsable du peuple nigérien de prendre son destin en main et d'assumer pleinement sa souveraineté devant l'histoire.
2. Les deux gouvernements dénoncent fermement la persistance des organisations régionales à prendre des sanctions qui ne font qu'aggraver la souffrance des populations et menacer l'esprit de panafricanisme.
3. Refusant d'appliquer de telles sanctions illégales, illégitimes et inhumaines contre le peuple et les autorités nigériens, le Burkina Faso et le Mali s'opposent à ces mesures coercitives.
4. Ils mettent en garde contre toute intervention militaire contre le Niger, soulignant que cela serait perçu comme une déclaration de guerre contre le Burkina Faso et le Mali.
5. Les gouvernements avertissent que toute action militaire au Niger entraînerait leur retrait de la CEDEAO et l'adoption de mesures de légitime défense en soutien aux forces armées et au peuple nigérien.

## Attaque terroriste a Konobougou : La mairie et la gendarmerie visées



**L**e poste de Gendarmerie de la localité de Konobougou situé dans le cercle de Barouéli dans la région de Ségou a été la cible d'une attaque terroriste dans la nuit de dimanche 30 au lundi 31 juillet dernier aux environs de 22 heures. Selon les informations, les assaillants ont fait usage d'armes automatiques ainsi que de lance-roquette. Le bilan provisoire fait état d'un pickup de patrouille totalement calciné, deux motos incendiées et des dégâts causés sur les bâtiments. Des sources affirment le vol de trois véhicules par les assaillants.

(...)

RETROUVEZ LA SUITE DE VOTRE ARTICLE DANS LE NOUVEL HORIZON DU MARDI 01 AOÛT 2023

Par MAHAMANE TOURÉ – NOUVEL HORIZON

6. Ils soulignent les conséquences désastreuses qu'une intervention militaire pourrait engendrer, mettant en garde contre une déstabilisation de l'ensemble de la région, à l'instar de ce qui s'est produit suite à l'intervention unilatérale de l'OTAN en Libye, qui a favorisé l'expansion du terrorisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Les Gouvernements de Transition du Burkina Faso et du Mali expriment leur indignation et leur surprise face à l'inaction et à l'indifférence de certains responsables politiques d'Afrique de l'Ouest qui privilégient l'utilisation de la force armée pour rétablir l'ordre constitutionnel dans un pays souverain, tout en abandonnant les États et les peuples victimes du terrorisme depuis une décennie.

Ils appellent ainsi les forces vives à se tenir prêtes et mobilisées pour soutenir le peuple nigérien en ces heures sombres du panafricanisme.

Le Burkina Faso et le Mali concluent en invoquant la bénédiction de Dieu sur l'Afrique et la préservation de ses habitants.

Fait à Ouagadougou et à Bamako, le 31 Juillet 2023.

Pour le Burkina Faso, Le Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Porte-parole du Gouvernement, La Ministre.

Pour le Mali, Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, Colonel Abdoulaye MAIGA Chevalier de l'Ordre National.

Nb: Le titre est de la rédaction de Bamada.net



# Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

## REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

## CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

## COURS ET ATELIERS:

### 24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

### ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

**Cours de langue:** maximum 15 élèves par classe

**Activités:** grand choix parmi la liste ci-dessous

## LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

**2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.**

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

## ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

**VOYAGE:** Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



**Dates**  
Séjours 2023  
Du 1<sup>er</sup> au 14 Août  
ou  
Du 14 au 27 Août

**Tarifs:**  
**2 000 000 FCFA**  
Frais d'Inscription :  
**300 000 FCFA**

**Séjour**  
**Exceptionnel**  
**à Dakar pour**  
**les formalités**  
**de visas en**  
**Juillet 2023**

MADE IN  
**BRITAIN**







## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



# Exposition horticole internationale 2023 à Doha, Qatar : Les préparatifs avancent bien pour le Mali



**E**n vue de l'exposition horticole internationale 2023, également connue sous le nom de Doha Expo 2023, prévue pour le 2 octobre 2023, les responsables du ministère de l'Industrie et du Commerce se sont réunis pour finaliser les derniers détails de cet important événement commercial. Cette réunion a réuni le Conseiller technique du ministère de l'Industrie et du Commerce, Boubacar Ballo, le commissaire général de l'Exposition, Massadou Cissé, le directeur général de l'APEX-Mali, ainsi que des repré-

sentants des ministères et d'autres acteurs impliqués dans la promotion de l'agriculture et du potentiel économique. Plusieurs questions en suspens ont été examinées afin que notre pays soit représenté de manière adéquate. Le thème choisi pour cette exposition est "Désert Vert, Meilleur Environnement".

Dans son intervention, le Conseiller technique du ministère de l'Industrie et du Commerce, Boubacar Ballo, a souligné l'importance de cette activité qui permettra à notre

pays de mettre en valeur ses produits et de les promouvoir.

Il est à noter que l'exposition horticole internationale de Doha, au Qatar, débutera le 2 octobre 2023 et se terminera le 28 mars 2024. Il convient de rappeler que cet événement était initialement prévu du 14 octobre 2021 au 17 mars 2022, mais a été reporté à 2023 en raison de la pandémie de coronavirus. Tous les grands investisseurs se réjouissent de la reprise de cette activité, qui

permettra de générer des revenus financiers.

L'Assemblée générale du Bureau International des Expositions, à Paris, l'a officiellement reconnue le 22 novembre 2018 comme Exposition Horticole Internationale. Un site de 80 hectares (200 ares) a été identifié.

Dans le souci constant de promouvoir les produits "made in Mali", le ministère de l'Industrie et du Commerce a mis en place une équipe composée de plusieurs personnalités

expertes dans ce domaine. Cette commission sera chargée de réfléchir à la participation de notre pays. Elle sera dirigée par le commissaire général, Massadou Cissé. Il convient de rappeler que l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali fait partie intégrante de cette commission.

Sans aucun doute, les membres de cette commission devront préparer un contenu thématique en lien avec le sous-thème "Agriculture moderne".

En prenant la parole, le directeur général de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali a souligné l'urgence de rassembler les différents projets innovants et structurants susceptibles d'être proposés aux investisseurs potentiels. Cette réunion a été une occasion pour les parties prenantes de discuter de tous les obstacles qui pourraient entraver la participation effective de notre pays à cette tribune commerciale.

■ **Ibrahim Sanogo**



# Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : Visite au Centre Formation Professionnelle



Instructions du Ministre aux responsables des Centres de Formation Professionnelle (CFP) pour mettre l'accent sur la qualité de la formation des apprenants et surtout des formateurs.

De la parole à l'acte, la nouvelle Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, lors de sa prise de contact avec les différents services régionaux de son département en vidéoconférence, a déclaré à ses collaborateurs que l'une de ses priorités était la promotion de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. C'est pourquoi Mme Bagayoko Aminata Traore a effectué une visite de prise de contact aux centres de formation professionnelle (CFP) de Sénou et de Missabougou, ce lundi 31 juillet 2023. Au cours des échanges, les directeurs généraux des CFP ont présenté leurs centres et ont fait part des difficultés rencontrées.

D'un côté comme de l'autre, ces difficultés sont liées au manque et à la vétusté des équipements dans certaines filières, à la dégradation de certaines infrastructures et

à l'inadaptation de certains programmes de formation. Cependant, des actions innovantes sont en cours, telles que la mise en place d'unités mobiles de formation et la digitalisation de la formation. Il est à noter que de 2005 à 2022, le CFP de Missabougou a formé 3 292 apprenants. Quant au Centre de Sénou, le nombre d'apprenants formés s'élève à 528 sur la période 2021-2023.

Au CFP de Sénou, Madame Bagayoko Aminata a profité de l'occasion pour remettre des attestations de fin de formation aux apprenants de la première cohorte du centre, au nombre de 65. De plus, dans les deux CFP, le Ministre a visité les ateliers. Elle a déclaré : "J'ai été impressionnée par le courage et l'engagement des jeunes filles dans des filières normalement réservées aux hommes".

Lors de son intervention, Madame le Ministre a insisté sur l'importance de la communication, de l'initiation d'activités annexes et de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources pour rendre les centres performants.

À la fin de la visite des deux centres de formation professionnelle, Mme la Ministre a accepté de nous accorder une interview. Elle a déclaré : "J'ai effectué une visite de prise de contact aux centres de formation professionnelle (CFP) de Sénou et de Missabougou ce lundi 31 juillet 2023. Au cours des échanges, les directeurs généraux des CFP m'ont présenté leurs centres et ont fait part des difficultés. D'un côté comme de l'autre, ces difficultés sont liées au manque et à la vétusté des équipements dans certaines filières, à la dégradation de certaines infrastructures et à l'inadaptation de certains programmes de formation. Cependant, des actions innovantes sont en cours, telles que la mise en place d'unités mobiles de formation et la digitalisation de la formation. «Au CFP de Sénou, j'ai remis des certificats de fin de formation aux apprenants de la première promotion. De plus, j'ai visité les ateliers des deux CFP. Lors de cette visite, j'ai été impressionné par le courage et l'engagement des jeunes filles qui se sont lancées dans des filières normalement réservées aux hommes. Enfin, j'ai demandé aux responsables des deux CFP de mettre l'accent sur la qualité de la formation des apprenants et en particulier des formateurs. La formation professionnelle reste une réponse concrète aux problèmes de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.

Enfin, le Ministre a demandé aux responsables des deux CFP de mettre l'accent sur la qualité de la formation des apprenants et en particulier des formateurs. La formation professionnelle reste une réponse concrète aux problèmes de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.

Bokoum Abdoul Momini



# Litige foncier : CAD-Mali vient en aide aux populations de la région de Ségou

Une session de renforcement des capacités des femmes a eu lieu le lundi 31 juillet 2023 à Sébougou, une commune périurbaine, dans le cadre de la journée d'action régionale sur la campagne de réparation ciblant la Banque Africaine de Développement (BAD). Cette session a été organisée par le réseau du Comité pour l'Abolition des Dettes illégitimes (CADTM/Afrique) et son organisation membre, la Coalition des Alternatives Africaines-Dettes et Développement-Mali (CAD-Mali), en partenariat avec Women Against Destructive Resource Extraction (Women) et la Fondation

For A Just Society (FJS). Les communautés de Sanamabougou, Sahou et Sébougou étaient présentes lors de cet événement dont l'objectif était de renforcer les connaissances des femmes et des communautés sur la BAD.

La Banque Africaine de Développement finance des projets de développement à travers des prêts ou des subventions accordés aux États africains. Ces financements sont censés favoriser le développement économique et social des pays ainsi que l'amélioration des conditions de vie des Africains. Paradoxalement, les financements de la

BAD entraînent davantage de pauvreté et de désespoir au sein des communautés plutôt que le bien-être promis. Partout sur le continent, les voix des femmes et de leurs communautés s'élèvent pour dénoncer les abus et les injustices subis en raison de la mise en œuvre de projets prétendument de développement financé par la BAD. Au Mali, les communautés de Sanamadougou, Sahou et Sébougou, impactées par le projet ALATONA (Moulin moderne du Mali) de l'opérateur économique Modibo Keita, ont perdu l'accès à leurs terres et ne sont plus en mesure de pratiquer l'agriculture ni de mener des activités économiques génératrices de ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Au Cameroun, les communautés de Batchenga et des villages environnants font face aux impacts dévastateurs du barrage hydroélectrique de Nachtigal. Il en va de même pour





des milliers de femmes, d'hommes et de jeunes à travers le continent, qui portent le fardeau imposé par le financement de la BAD. Depuis un certain temps, une synergie se forme contre ce qui peut être considéré comme un système machiavélique qui les appauvrit et aggrave leur vulnérabilité. Les femmes et les communautés se lèvent pour exprimer leur ras-le-bol vis-à-vis du projet de développement de la BAD et de ses affiliés. Elles exigent des réparations pour les torts infligés.

Le maire de la Commune de Sébougou, Modibo Touré, a situé l'activité dans son contexte lors d'une intervention marquante. Il a ensuite invité les communautés à s'unir contre ce système d'une autre époque, sous les applaudissements enthousiastes de la population acquise à la cause. A sa suite, la présidente des femmes de Sanamadougou, Aminata Tangara, a exprimé la même opinion que son prédécesseur. "Aujourd'hui, je suis comblée de joie car j'ai constaté que la population de Ségou est prête à défendre notre cause. Auparavant, je pensais que notre village, Sanamadougou, avait été oublié et ne faisait plus partie du Mali. Mais aujourd'hui, je suis convaincue que nous sommes des

Maliennes et que nous appartenons à Ségou. Le soutien de la population de Ségou nous reconforte dans notre lutte contre cette méthode indigne. Nous avons été victimes de violences de la part des partisans de Modibo Keita en raison de notre revendication légitime de nos terres cultivables. J'étais enceinte lorsque nous avons été agressés, cela remonte à dix ans. Le conflit foncier qui nous oppose à Modibo Keita, le propriétaire du Moulin moderne du Mali, dure depuis plus de dix ans. Notre bourreau nous disait qu'il pouvait nous frapper car dans notre pays, l'argent est roi. Cet homme, qui se croit au-dessus des lois, réside à Ségou. À cause de lui, nous avons peur de venir à Ségou. Quoiqu'il arrive, nous continuerons à revendiquer nos terres volées par Modibo Keita jusqu'à la fin de nos jours. Nous n'avons plus de terres cultivables à Sanamadougou. Nous lançons un appel aux autorités compétentes du Mali, au CAD-Mali et à toutes les personnes de bonne volonté pour que justice soit rendue", a-t-elle martelé.

Les femmes et les communautés de Sanamadougou, Sahou et Sébougou ont pris la parole pour exposer tous les problèmes auxquels elles sont confrontées avec Mo-

dibo Keita. Elles espèrent que les autorités publiques pourront résoudre cette situation qui dure depuis trop longtemps.

Dans le même ordre d'idées, Fatou Doucouré, conseillère régionale, affirme que les populations de Sanamadougou, Sahou et Sébougou ont énormément souffert. Elles ont été privées de leurs terres cultivables par Modibo Keita, le propriétaire de l'usine Moulin moderne du Mali. Nous ne connaissons pas personnellement Modibo Keita, mais nous continuerons à plaider en faveur des populations de ces villages. L'usine Moulin moderne du Mali a un impact négatif sur les habitants de Sébougou. "Nous ne cesserons jamais de jouer notre rôle et nos responsabilités concernant le litige entre les communautés de Sanamadougou, Sahou et Sébougou et Modibo Keita. Nous sommes informés en temps réel de l'évolution de la situation et nous demandons à la justice de réparer les préjudices causés par l'usine Moulin moderne du Mali", a-t-elle souhaité.

■ **Ibrahim Sanogo avec Mamadou Komina, Stagiaire**



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



# Situation socio-politique au Niger : Aliou Diallo de l'ADP-Maliba prône la paix



**S**ur sa page Facebook, Aliou Diallo, Président d'Honneur de l'Alliance Démocratique pour la Paix (ADP-Maliba), a publié un message pour exprimer sa position concernant la situation actuelle au Niger. Il affirme : "Je suis opposé à l'entrée du Mali en guerre". Cette publication a suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux.

Suite aux récents événements survenus au Niger, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée ont publié des communiqués encourageant le peuple nigérien dans sa démarche de coup d'État. Dans des communiqués rendus publics le lundi 31 juillet 2023, ces trois pays expriment leur solidarité envers le peuple du

Niger, qui, selon eux, a décidé de prendre en main son destin avec responsabilité. Après la publication du communiqué de soutien du Mali, Aliou Diallo, Président d'Honneur de l'ADP-Maliba, a exprimé sa position qui s'oppose à celle des autorités de transition.

Pour Aliou Diallo, les coups d'État ne sont pas une solution. C'est pourquoi il s'oppose personnellement à la généralisation des coups d'État comme moyen d'accéder au pouvoir. "En créant notre parti, nous l'avons appelé 'Alliance Démocratique pour la Paix' (ADP-Maliba). Je suis en faveur de la paix et je le resterai toujours", a-t-il précisé dans son message. Il ajoute : "Je m'oppose à l'entrée du Mali en guerre pour défendre les

putschistes du Niger, surtout lorsque le Chef de la Garde Présidentielle du Niger réalise un coup d'État pour s'emparer de la présidence qu'il est censé protéger."

De plus, le président de l'ADP-Maliba s'oppose à la sortie du Mali de la CEDEAO. Il explique cette décision en soulignant que depuis la création de la CEDEAO il y a 53 ans, le Mali a contribué et cotisé. Selon lui, il ne serait pas préférable de sacrifier la contribution du Mali à l'intégration sous-régionale, surtout pour défendre une prise de pouvoir anticonstitutionnelle.

"Dans les textes fondateurs de notre parti, il est écrit que nous sommes en faveur de la conquête démocratique du pouvoir. Et dans notre Constitution récemment promulguée, il est stipulé à l'article 187 : 'Tout coup d'État ou putsch est un crime imprescriptible...'. Le Mali ne doit pas entrer en guerre pour défendre ce qu'il a lui-même interdit", a-t-il souligné.

Pour le président de l'ADP-Maliba, la priorité du Mali aujourd'hui doit être la lutte contre le terrorisme. "Toujours de cet avis, il est essentiel d'utiliser nos ressources financières et nos Forces armées pour lutter contre les terroristes qui nous mènent une guerre asymétrique depuis plus d'une décennie. Afin de vaincre ce fléau, il est donc crucial de mutualiser les moyens et les stratégies avec les pays voisins ainsi qu'avec les autres pays du Sahel et de la CEDEAO, qui sont également victimes de cette situation. "Nous ne devons pas permettre à cette débâcle démocratique de se propager. Plus que jamais, l'avenir de nos sociétés doit être décidé par le biais des urnes", a-t-il conclu.

Siguéta Salimata DEMBÉLÉ

# Gouvernance : Accountabilitylab met des artistes au-devant de la scène

**D**ans le cadre de la mise en œuvre du projet voice2rep, Accountabilitylab, en collaboration avec INTEC SUP, a organisé une conférence-débat sur le thème : « le rôle de la jeunesse et de l'art dans la gouvernance au Mali » ; jeudi passé dans la salle de conférence D'INTEC SUP.

Les panelistes qui ont décortiqué le thème de cette conférence débat étaient : Dia SACKO, directrice de Mali culture ; Ismaël DOUCOURE dit Master Soumi, artiste ; Fadimata MAIGA, directrice de Mandé TV et Alioune Infra N'DIAYE, acteur culturel. La modération était assurée par Ténin SAMAKE, promotrice de Womanager.

Dans ses mots de bienvenue, le directeur général adjoint de INTEC SUP, Moctar KONÉ, a salué l'initiative de cette conférence-débat.

Selon lui, ce thème sur la gouvernance interpelle tout le monde.

Pour sa part, la directrice de Accountabilitylab, DJITTEYE Doussouba KONATE, a précisé que cette conférence-débat s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme Voice2Rep. Un programme qui utilise la musique pour favoriser la conversation sur la responsabilité et la redevabilité avec des musiciens qui sont socialement conscients et engagés. Selon elle, ce projet s'inscrit dans une programmation plus large qu'Accountabilitylab met en place à travers le monde.

La directrice a souligné que la thématique de cette année était : «Promouvoir la gou-

vernance, l'état de droit et l'intégrité au Mali à travers la musique».

« Voice2Rep est un projet qu'Accountabilitylab a mis en place en partenariat avec NED (National Endowment for democracy). Le projet a commencé avec la sélection de 5 artistes qui ont été dans une résidence musicale pendant dix jours. Durant ce séjour, les artistes sélectionnés ont suivi des ateliers de formation tant bien dans le domaine de la musique, de l'écriture des textes, de productions musicales, de la gouvernance, des règles de la démocratie, de la chaîne de production. Ils ont également rencontré des acteurs majeurs dans le domaine de la musique, de la démocratie... », a expliqué DJITTEYE Doussouba KONATE.

Aux dires de la directrice de Accountabilitylab, après cette retraite musicale, les 5 artistes sont allés dans un studio d'enregistrement pour enregistrer leurs différentes œuvres qui sont au nombre de huit.

On apprend que le projet Voice2Rep sera clôturé par deux grands concerts les 15 et 22 septembre prochain.

Abordant la question sur comment les jeunes peuvent saisir l'art et la culture pour s'épanouir, Dia SACKO a déclaré que chaque individu était un ambassadeur de la culture. Elle a fait comprendre que la culture était innée en chaque Malien.

Pour sa part, Alioune Ifra N'DIAYE dira que l'art peut servir à déconstruire et aussi à créer un univers solide commun.



«L'art nous oblige à nous questionner et à ne pas nous figer à un seul niveau. Dans certains pays, le statut de l'artiste est comparé à celui de Dieu, en ce sens que c'est un créateur. N'est pas artiste qui le veut », a affirmé Alioune Ifra N'DIAYE.

A son tour, l'artiste Master Soumi a soutenu que ce n'était pas à travers l'art qu'on devenait forcément une personne engagée. Il a révélé qu'avant d'être un artiste engagé, il avait toujours été intéressé par les questions politiques, sociales, de gouvernance, de justice...

Selon Master Soumi, le statut de l'artiste engagé est un choix qui a des contraintes.

«Être artiste engagé dépend aussi des réalités autour de soi. L'artiste se donne comme mission de pointer du doigt les problèmes de la société », a expliqué Master Soumi.

La directrice de Mandé TV, Fadimata MAIGA, soulignera que la télévision est l'espace idéal pour l'épanouissement culturel. Selon elle, les programmes de sa télévision sont plus accentués sur la culture.

« L'art existe au Mali, mais il est cloisonné. La jeunesse est tout simplement victime du système », a déploré Fadimata MAIGA, avant d'ajouter que la promotion de la jeunesse peut être faite à travers des contenus audio-visuels.

PAR MODIBO KONE  
Info Matin

# Grandes vacances : Un moment privilégié pour l'apprentissage du Coran



**D**e nombreux parents maliens profitent des grandes vacances pour inscrire leurs enfants à l'école coranique. Ainsi, chaque année à la même période, ces élèves apprennent la religion auprès des maîtres coraniques afin de développer leur éducation en tant que musulmans.

Les grandes vacances à Bamako sont toujours synonymes d'apprentissage pour les élèves. En plus de ceux qui effectuent de petits travaux pour subvenir à leurs besoins et ceux qui profitent de ce temps de repos pour améliorer leurs connaissances scolaires, il y a aussi ces enfants qui passent l'intégralité de leurs vacances à l'école coranique. Que ce soit de leur plein gré ou non, ces enfants fréquentent ces écoles pendant une durée maximale de trois mois. C'est amplement suffisant pour apprendre à faire les ablutions, la prière, les sourates de base et acquérir une connaissance de l'alphabet arabe. Pour de nombreux parents musulmans, les cours coraniques pendant les grandes vacances sont indispensables pour leurs enfants, car ils offrent l'opportunité aux apprenants d'enrichir leurs connaissances religieuses.

Comme dans de nombreuses mosquées de

la capitale, la cour de la mosquée de Sé-bénikoro Sema 2 se remplit de jeunes apprenants coraniques pendant les grandes vacances. Chaque jour, du lundi au samedi à 10h, ces jeunes vacanciers se réunissent pour des séances de lecture coranique et d'écriture arabe. Selon Boubacar Baradji, parent d'élève, l'apprentissage du Coran est nécessaire pour tous les musulmans, qu'ils soient jeunes ou vieux. Selon lui, la jeunesse est le moment idéal pour chaque personne d'apprendre à connaître sa religion. "De nos jours, les études scolaires sont celles vers lesquelles se tournent de nombreuses personnes. Pendant 9 mois de l'année, nos enfants n'apprennent que le français. Pour les

3 mois restants, je trouve personnellement indispensable que mes enfants apprennent à connaître leur religion, car c'est une obligation pour tout bon musulman", soutient-il.

Dans le même sens que M. Baradji, l'imam Mamadou Koureichy affirme que l'inscription de l'enfant à l'école coranique lui permet de découvrir les valeurs de l'islam. Selon lui, les frais de scolarité sont abordables pour tout le monde, car ils ne dépassent pas 1000 Francs CFA. Toujours selon l'imam, de nombreuses valeurs de l'islam, telles que le respect, sont enseignées aux jeunes apprenants. "Après ces séances de formation, les enfants seront normalement plus respectueux. Le respect est une valeur très importante dans l'islam. De plus, ils auront un regard différent sur leur religion, ce qui les amènera souvent à la pratiquer de la plus belle des manières", explique-t-il.

Parmi les nombreux élèves encadrés par l'imam, se trouve Amadou Traoré, un garçon de 10 ans qui commence déjà à réciter quelques sourates, à faire ses ablutions et à écrire l'alphabet arabe.

Siguéta Salimata DEMBELE





# Après l'incarcération de Sonko : Le Sénégal retient son souffle



**A** Dakar comme à Ziguinchor, des appels à manifester ont suivi l'incarcération de l'opposant. Le gouvernement campe sur sa fermeté pour prévenir « les mouvements insurrectionnels ».

Deux personnes ont été tuées le 31 juillet dans le sud du Sénégal, lors de manifestations qui ont suivi l'inculpation et le placement en détention de l'opposant Ousmane Sonko, candidat à la présidentielle de 2024, notamment pour appel à l'insurrection, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Ousmane Sonko a été inculpé et écroué pour divers crimes, dont l'appel à l'insurrection ayant provoqué des tueries justifiant la dissolution de son parti. À 49 ans, il voit ainsi s'ouvrir une troisième procédure judiciaire à son encontre, qui risque de compromettre encore davantage sa participation à la présidentielle de février 2024.

## « STABILITÉ COMPROMISE »

Le ministère de l'Intérieur a annoncé que des « manifestations » ont éclaté dans la ville de

Ziguinchor (sud) où « deux corps sans vie » ont été découverts, sans plus de précisions sur les circonstances. Moins de deux heures après l'inculpation d'Ousmane Sonko, le ministre de l'Intérieur Antoine Abdoulaye Félix Diome avait annoncé la dissolution de son parti, le Pastef, justifiant sa décision par ses appels « fréquents » à des « mouvements insurrectionnels » qui ont fait selon lui de nombreux morts en mars 2021 et juin 2023 et entraîné « des actes de saccage et de pillage de biens publics et privés ».

La « stabilité (du Sénégal) est désormais compromise, car le peuple n'acceptera jamais cette ultime forfaiture » du pouvoir contre « le favori » de la présidentielle, affirme le parti de Sonko dans un communiqué. Il a dénoncé un emprisonnement « sous des motifs fallacieux » et dit attendre une « notification » de la dissolution « anti démocratique » pour l'attaquer par des « voies légales ».

## « JE ME SOUMETTRAI, COMME TOUJOURS, À LA VOLONTÉ DIVINE »

### DIVINE »

« C'est une farce », a réagi Me Ciré Clédor Ly au placement en détention de son client pour huit chefs d'accusation, dont « appel à l'insurrection, atteinte à la sûreté de l'État, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste » et « complot contre l'autorité de l'État ». L'avocat a dénoncé « un dessein qui a été formé, réfléchi, planifié et qui a été exécuté ».

L'opposant poursuit sa grève de la faim, entamée le 30 juillet, ont dit ses avocats. Ils n'ont pas précisé le lieu où il allait être incarcéré. « Je viens d'être injustement placé sous mandat de dépôt. Si le peuple sénégalais, pour qui je me suis toujours battu, abdique et décide de me laisser entre les mains du régime de Macky Sall, je me soumettrai, comme toujours, à la volonté divine », a réagi Sonko sur les réseaux sociaux.

Des heurts sporadiques ont éclaté le 31 juillet au soir, aux Parcelles assainies, dans la banlieue, où des jeunes se sont attaqués aux forces de l'ordre qui les ont dispersés avec des gaz lacrymogènes. « Libérez Sonko ! », ont-ils scandé en brûlant des pneus et érigeant des barrages de pierres sur la chaussée.

Les autorités sénégalaises ont par ailleurs coupé temporairement l'accès à internet sur les téléphones mobiles en mettant en avant la « diffusion de messages haineux et subversifs » sur les réseaux sociaux, après les appels à manifester. Amnesty international a dénoncé cette restriction, qu'elle considère comme « une atteinte à la liberté d'information ».

Jeuneafrique (Avec AFP)

# Niger : La France lance l'opération d'évacuation de ses ressortissants



Six jours après le coup d'État contre le président Mohamed Bazoum, le premier avion devrait décoller de Niamey mardi après-midi. En raison de la situation sécuritaire dans le pays et des violences perpétrées contre l'ambassade de France, ce dernier a entamé l'évacuation de ses ressortissants.

Une opération délicate vient de commencer. "Compte tenu de la situation à Niamey, des violences perpétrées contre notre ambassade avant-hier [dimanche 30 juillet] et de la fermeture de l'espace aérien, qui empêche nos compatriotes de quitter le pays par leurs propres moyens, la France prépare l'évacuation de ses ressortissants et des ressortissants européens qui souhaitent quitter le pays", a déclaré mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

"L'évacuation est en cours", confirme Michèle Peyron, députée Renaissance (Seine-et-Marne) et présidente du groupe France-Niger à l'Assemblée nationale. Six jours après le coup d'État contre le président Mohamed Bazoum, mercredi 26 juillet, le premier avion devait décoller de Niamey vers 16 heures, heure de Paris.

Plus tôt dans l'après-midi, un A330 et un A330 multirôle ravitailleur aménagé pour les passagers se sont posés sur l'aérodrome civil de Niamey. Alertés dans la nuit du 31 juillet au 1er août, les appareils ont décollé tôt le matin de la base d'Istres, dans le sud de la France. "Ce sont des avions non armés. La priorité est la sécurité des personnes", précise l'état-major des armées. "Les gens se rendent à l'aéroport par leurs propres moyens". Un troisième appareil devrait les rejoindre.

Le nombre de rotations dépendra du nombre de Français et d'Européens à évacuer. L'état-major évoque une "coordination technique avec les forces nigériennes responsables de l'aéroport".

Selon le Quai d'Orsay, il y avait environ 1 200 ressortissants français présents au Niger en 2022. "Comme nous sommes en période de vacances scolaires, beaucoup sont rentrés en France", estime Michèle Peyron. "Il y en aurait actuellement environ 600 sur le territoire nigérien. Les militaires français doivent évacuer ceux qui le souhaitent avec l'armée nigérienne, et plus précisément avec la garde nationale."

L'évacuation totale des ressortissants français devrait prendre plusieurs jours. "Étant donné que les liaisons intérieures sont fermées, ceux qui ne vivent pas dans la capitale doivent s'y rendre et cela peut prendre du temps", observe Michèle Peyron. Pour se rendre d'Agadez à Niamey par la route, il faut compter une journée. En revanche, l'évacuation des militaires français stationnés au Niger n'est "pas à l'ordre du jour", a signalé mardi l'état-major des armées. Paris avait fait du Niger le cœur de son dispositif militaire au Sahel. Selon l'AFP, il est prévu de privilégier l'utilisation de petits avions de transport de personnel, similaires aux avions de ligne mais appartenant à l'armée, plutôt que des avions habituellement utilisés pour le transport de troupes, tels que les A400M.

L'Allemagne a recommandé mardi à tous ses ressortissants à Niamey d'accepter l'offre de la France de les évacuer. Selon le ministère allemand des affaires étrangères, moins de 100 ressortissants allemands, qui ne travaillent ni pour l'ambassade ni pour l'armée, se trouvent dans le pays. La ministre allemande des affaires étrangères, Annalena Baerbock, a également indiqué que l'ambassade allemande à Niamey continuerait son travail. De son côté, le ministre italien des



affaires étrangères a annoncé avoir affrété un avion spécial pour ses ressortissants souhaitant quitter le Niger.

Selon Michèle Peyron, les évacuations des Occidentaux ont commencé dans le calme. Sophie Lassan, présidente de la section nigérienne de l'Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE) et enseignante au lycée français La Fontaine de Niamey, confirme que les ressortissants ne sont pas inquiets. Elle déclare : "La situation sécuritaire est tendue depuis longtemps au Niger, on se prépare depuis un moment à vivre cette situation."

Une partie des Français présents au Niger travaillent pour des entreprises de renom telles que Veolia, Air France et Orano (anciennement Areva). Orano concentre la majeure partie des intérêts économiques français dans le pays et détient des participations aux côtés de l'État nigérien dans trois mines d'uranium du nord. Une dizaine de collaborateurs pourraient être concernés par ce départ précipité. La porte-parole du groupe explique que les activités opérationnelles se poursuivent et que la présence des expatriés ne conditionne pas la continuité des activités, soulignant que 99 % des collaborateurs sont Nigériens.

Le départ des ressortissants français ne devrait pas avoir d'impact immédiat sur l'approvisionnement énergétique de la France. Seule l'une des trois mines d'uranium exploitées par Orano, la Société des mines de l'Air (Somair), est en production. Ses rendements sont en baisse car la mine est en fin de vie, même si le groupe tente de prolonger son exploitation. De plus, elle ne couvre qu'environ 10 % des besoins des centrales nucléaires françaises.

Le ministère de la transition énergétique affirme que la situation au Niger ne présente aucun risque pour la sécurité de l'approvisionnement de la France en uranium naturel. Mycle Schneider, expert international

indépendant en politiques énergétiques et nucléaires, remarque quant à lui que la crise au Niger est un nouveau rappel des failles du mythe de l'indépendance énergétique par le nucléaire, après les questions sur la continuité de l'approvisionnement en uranium naturel de la Russie et des deux pays sous son influence, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.

L'ultimatum de la CEDEAO : Évacuation après le coup d'État contre Mohamed Bazoum. L'ancien chef d'État est toujours retenu dans sa résidence présidentielle par les hommes du général Tiani, ancien chef de la garde présidentielle, qui dirige désormais le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP).

Ce sixième coup d'État militaire en trois ans en Afrique de l'Ouest suscite de vives inquiétudes dans la région. Il a été vivement condamné par les pays occidentaux (France, Union européenne et États-Unis, qui avaient fait du Niger un allié clé dans la lutte contre le djihadisme au Sahel), par l'ONU, par l'Union africaine (UA) et par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Dimanche, les dirigeants de la sous-région ont fixé un ultimatum d'une semaine aux putschistes pour un "retour complet à l'ordre constitutionnel". Ils n'excluent pas "le recours à la force", c'est-à-dire une opération militaire régionale, pour déloger les putschistes.

"Un rapport de force s'est établi entre les institutions internationales telles que l'Union européenne ou la CEDEAO et les putschistes", estime Bruno Fuchs, député Modem (Haut-Rhin) et secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Cette évacuation est un signal fort. Elle montre qu'une intervention militaire est en préparation, même si ce n'est pas le scénario espéré. Il valait mieux la planifier quelques jours avant la fin de l'ultimatum plutôt que dans les dernières heures, où la tension pourrait encore monter d'un cran.

Depuis le coup d'État, la France, ancienne puissance coloniale, est dans le collimateur de la junte. Des milliers de personnes qui s'étaient rassemblées dimanche pour saluer la prise de pouvoir des militaires ont manifesté devant l'ambassade de France avant d'être dispersées. Le lendemain, dans un communiqué, les putschistes ont affirmé que la France cherchait à "intervenir militairement" pour rétablir Mohamed Bazoum dans ses fonctions, ce que la ministre des affaires étrangères, Catherine Colonna, a formellement démenti lundi sur BFM TV.

## La Russie est accusée

"Tous les ingrédients habituels de la désstabilisation à la mode russo-africaine" sont présents au Niger, a estimé la ministre française des affaires étrangères, alors que des drapeaux russes et des appels à un nouveau partenariat avec la Russie sont apparus lors de la manifestation qui s'est tenue à Niamey. Le Mali et le Burkina Faso, partenaires de Moscou dans la sous-région après avoir demandé le départ des troupes françaises de leur pays, ont averti qu'une opération militaire contre le Niger "serait une déclaration de guerre" à leur encontre, renforçant les craintes d'un embrasement régional.

"Les Nigériens ne sont pas anti-français", assure Sophie Lassan. Il s'agit d'une manipulation de la foule et non d'une mobilisation spontanée. « Les expatriés sont conscients qu'au quotidien, il n'y a jamais de conflit avec les Nigériens. "À Niamey, je n'ai jamais rencontré de problème", ajoute Alain Volet, retraité de l'éducation nationale et président de l'association caritative FR 'Entraide, basée à Niamey : "Ici, j'ai une grande famille et je sais que les Nigériens aspirent à la paix... Nous, les Français du Niger, nous nous en sortons toujours, mais c'est pour les Nigériens que je suis très attristé.

■ Binadjan Dombia

# Coupe du monde féminine : Le Nigeria termine à la 16e place

Le Nigeria a fait juste assez pour se qualifier pour les 16 derniers matchs de la Coupe du monde féminine malgré un match nul 0-0 contre l'Irlande lors de son dernier match du Groupe B.

Les Super Falcons ont assuré leur place en phase éliminatoire pour la troisième fois grâce à ce match nul âprement disputé contre les Européennes lundi.

Le match nul à Brisbane a suffi au Nigeria pour décrocher la deuxième place derrière l'Australie, qui a remporté le groupe.

Cependant, cela a également apporté de la joie à l'Irlande, qui a obtenu son tout premier point en Coupe du monde après des défaites précoces lors de sa première participation au tournoi.

Pendant de longues périodes, ce sont les nouveaux venus qui ont créé les meilleures occasions dans une compétition tendue entre les équipes déjà éliminées et en progression.

Les Super Falcons, conscients de l'importance de ce match, ont fait preuve de résilience et de prouesses défensives, repoussant les attaques irlandaises.

La capitaine irlandaise Katie McCabe a été la plus proche de briser l'impasse pour l'Irlande, réussissant deux tentatives juste après le poteau en première mi-temps.

La gardienne nigériane Chiamaka Nnadozie a dû être vigilante pour arrêter un tir de Niamh Fahey juste avant la mi-temps.

Mais les Super Falcons auraient dû prendre l'avantage lorsque Uchenna Kanu s'est re-

trouvée en tête-à-tête avec la jeune irlandaise Grace Moloney, mais elle a été stoppée.

Aucune des deux équipes n'a cependant réussi à marquer, et le Nigeria a prudemment maintenu le match nul pour avancer.

Bien que la place du Nigeria en huitièmes de finale ait été assurée grâce à ce match nul âprement disputé, les coorganisateur, l'Australie, ont livré une performance impressionnante, assurant leur place dans la prochaine étape tout en infligeant une défaite aux champions olympiques en titre, le Canada.

La victoire catégorique de l'Australie 4-0 contre le Canada a marqué la fin du parcours de l'équipe canadienne, tandis que les coorganisateur ont assuré la première place du groupe.

Aichatou Sanogo







## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

La routine au travail vous ira très bien. Vous pourrez accomplir des tâches en pensant à autre chose, d'autant plus que des tensions dans votre activité vous useront moralement. Vous devez vous détacher mentalement d'un stress qui ne sera pas le vôtre.

Le refus d'un prêt ou d'un découvert risquera de faire capoter votre projet. Vous devrez trouver un plan B, mais en cette période estivale, vous ne trouverez pas grand monde pour fixer un rendez-vous financier. Vous ferez tout pour obtenir un délai.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous aurez bien moins la cote qu'hier ! Mars opposé à la Lune vous rend impatient et renforce les mauvais aspects du carré à Uranus. Inutile de vous énerver après les autres, surtout pour une erreur ou un oubli que vous avez vous-même commis.

Inutile de chercher à révolutionner vos finances aujourd'hui, ça ne donnera rien. Le mieux est de faire avec ce que vous avez, les opérations financières nouvelles seront bien trop risquées. Souvenez-vous qu'il vaut toujours mieux tenir que courir...



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Une nouvelle orientation professionnelle pourrait vous intéresser. Acceptez toutes les pistes de réflexion que l'on vous présente. Un entretien avec un collègue chevronné peut vous apporter un éclairage appréciable et susciter un déclic dans la carrière.

Le salaire s'envole dans différentes dépenses. Vous réalisez combien votre générosité cause un déséquilibre financier. Vous espérez obtenir un meilleur salaire à l'avenir pour retrouver une aisance matérielle. En attendant, la prudence est de mise.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Les discussions que vous aurez achopperont sur des questions d'organisations et de répartitions des rôles. Vous ne vous efforcerez plus de manager les susceptibilités. Vous ne craignez plus de déranger l'ordre établi ni de bousculer les idées.

Il ne sera pas question de flamber votre argent. Placer des euros sans être certain de récolter au moins votre mise vous semblera un pari trop risqué. Et comme vous n'aurez pas l'esprit joueur, tenter votre chance en investissant peu vous ennuiera.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous devez ralentir la cadence, car on vous demande de fournir beaucoup de choses en un minimum de temps et cela vous impose des délais de travail trop courts. Du stress est inévitable et il ne favorise guère une bonne productivité professionnelle.

Il est conseillé de ne pas trop craquer devant les articles désirés. Vous pourriez passer la journée à fantasmer et à finalement cesser d'acquiescer plusieurs articles. Vos achats compulsifs commencent à se calmer pour adopter une sagesse nécessaire.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous ne ménagerez pas vos efforts ce mercredi et vous serez capable de traiter un bon nombre de tâches en un temps record. Ce sera l'occasion de rattraper le retard accumulé et même de prendre de l'avance sur un dossier important qui vous a été confié.

L'état de vos comptes ne réclame pas votre attention. Prudent et bon gestionnaire, vous avez parfaitement géré vos finances jusque-là, vous avez une vue nette de votre budget et rien ne va venir perturber cet équilibre. Vous pouvez tranquillement occuper votre temps à d'autres domaines.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous pourriez perdre patience et ne pas laisser passer une chance. Une opportunité se présente et vous donne l'occasion de changer de service ou de fonction. Un remplacement soudain et débouchant sur du long terme peut incarner cette chance inattendue.

La prudence est encore conseillée, vous ne pouvez pas vous offrir des loisirs comme bon vous semble, par crainte plutôt que par manque de fonds. La stabilité matérielle est pourtant présente, mais vous avancez avec des craintes de manquer de trésorerie.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous tirerez un bilan positif des actions menées jusqu'ici. Vous occuperez le terrain en maîtrisant votre sujet et en prenant des initiatives efficaces. Vous parierez sur de bonnes relations professionnelles pour transmettre vos idées sans les imposer.

Que vous soyez chez vous ou sur un lieu de villégiature, vous aurez des frais que vous n'aurez pas comptés dans la gestion de votre budget. En voyant le montant qui vous semblera astronomique, vous regretterez votre insouciance financière de la veille.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Ne tendez pas le bâton pour vous faire battre ! Éloignez-vous des ragots, tournez votre langue sept fois dans votre bouche avant de vous exprimer, car la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'une communication positive !

Vos finances sont attaquées par plusieurs dissonances astrales. Il est essentiel que vous gardiez un œil bien ouvert sur vos dépenses. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut vous engager dans une affaire financière. Ne signez rien !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Même si tout n'avance pas comme vous le voulez, vous aurez l'endurance et la volonté de ne pas relâcher vos efforts. Cette attitude pourrait s'avérer payante si vous cherchez un emploi. Les recruteurs apprécieront votre détermination et votre engagement.

Ne prenez pas de risques aujourd'hui. La Lune trouble Pluton et pourrait fausser votre jugement. Vous manquez d'intuition et vous lancez dans une opération financière des plus hasardeuses. Avant de foncer, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de confiance.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Des relations intéressantes vous entraînent vers de nouveaux horizons et vous éprouvez le désir de prendre un virage dans l'activité. Il peut s'agir d'un changement de secteur. La routine vous a un peu lassé et un sursaut de renouveau vous accompagne.

Vous aimeriez gagner plus pour vivre avec un confort que vous espérez. Des achats peuvent concerner des produits pour l'habitation. L'envie de refaire votre garde-robe fait partie des dépenses possibles. Vos frais se font au gré de vos souhaits du moment.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Si vous avez des actions à entreprendre, ce sera le moment. Uranus encouragera vos initiatives en vous mettant sur de nouvelles pistes et en activant votre réseau d'influence. Attention toutefois à ne pas vous mettre en tort vis-à-vis de votre hiérarchie.

Jupiter apportera une bouffée d'oxygène à vos finances par des engagements susceptibles de générer plus de revenus dans l'avenir. Cela prendra du temps, ce sera évident. Une fois vos jalons posés, vous semblerez déterminé à défendre vos intérêts.





L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23